

CHAMPIONNATS DE BOURGOGNE ENDURANCE JEUNES

LAC DE CHOUR

15 MAI 2011

Règles spécifiques à tous les Championnats de Bourgogne

Seuls peuvent prétendre au titre de Champion de Bourgogne les cavaliers titulaires d'une licence de compétition délivrée par un club de Bourgogne.

Le titre de champion de Bourgogne ne peut être attribué que si un minimum de 3 cavaliers licenciés bourguignons de la catégorie concernée prend le départ des épreuves servant de support au championnat.

Les titres de champion de Bourgogne seront décernés sur le terrain à l'issue des épreuves.

Championnat minime

Concerne les jeunes de 14 ans et moins,

Avec la licence compétition amateur ou club .

Sur la distance de 40km entre 12 et 15 kmh (club élite et ama 3).

Les points attribués seront ceux du calcul réglementaire

Championnat junior

Concerne les jeunes de 18 ans et moins

Avec la licence compétition amateur ou club

sur la distance de 60 km (club élite grand prix et ama 2)

Les points attribués seront ceux du calcul réglementaire..

Championnat jeune

Concerne les jeunes de 21 ans et moins

Avec la licence compétition amateur ou pro

Sur la distance de 90km à vitesse Imposée (ama 1)

Les points attribués seront calculés selon la formule réglementaire.